



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une bonne maîtrise de la rédaction des contrats et conditions générales pour limiter la responsabilité
- Identifier les risques de mécanismes contractuels potentiellement extensifs de responsabilité
- Cerner le rôle de l'assurance et du transfert de risque
- Savoir tirer avantage de ces mécanismes juridiques



PUBLIC

Directeur / Responsable et collaborateur des services assurance, juridique, risk manager



PRÉREQUIS

Avoir suivi le stage ST032 « Responsabilités et assurances : l'essentiel » ou expérience professionnelle équivalente



CONTENU

- Les clauses limitatives de responsabilité
 - définition et objet
 - validité / limites / nullité
 - régimes applicables
- Les clauses extensives de la responsabilité
 - définition et objet
 - identification et évaluation des enjeux et conséquences potentiellement hauts lors de la rédaction de la convention
 - rédaction minutieuse d'une telle clause extensive
- L'implication de l'assurance
 - l'assureur – partie tierce au contrat à laquelle la charge du risque peut être transmise
 - l'obligation de l'assureur ou l'obligation d'être assuré?
 - la distribution du risque à des assureurs additionnels



POINTS FORTS

Stage donnant une vue d'ensemble et pratique sur les mécanismes contractuels indispensables à la détermination d'un cadre contractuel permettant de limiter les risques en matière de ventes et de prestations de services.

Durée

4 heures

Niveau

Perfectionnement

Dates

11 juin 2024 (matin)

19 novembre 2024 (matin)

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Apports théoriques et pratiques -
Etude de cas concrets - Support de formation

Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenant

Avocat spécialiste en droit des assurances